



INTERNATIONAL CIVIL AVIATION ORGANISATION
ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GROUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
DIXIÈME RÉUNION DU SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE (MET/SG/10)

(Dakar, Sénégal, 29 juin – 1^{er} juillet 2011)

Point 4 de l'ordre du jour: Examen des rapports de l'Equipe de Travail AFI sur la gestion des données OPMET (MTF/2 et MTF/3)

EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DES DEUXIÈME ET TROISIÈME RÉUNIONS DE L'ÉQUIPE DE TRAVAIL AFI SUR LA GESTION DES DONNÉES OPMET

(Présenté par le Rapporteur)

RÉSUMÉ

Cette note porte sur l'examen des rapports des deuxième et troisième réunions de l'équipe de travail AFI sur la gestion des données OPMET (MTF/2 et MTF/3). Les recommandations et décisions résultant de ces réunions seront traitées dans la note de travail WP/05 présentée par le Secrétariat.

1. Introduction

1.1 La réunion de l'Equipe de Travail AFI sur les données OPMET MTF/2 tenue les 6 et 7 septembre 2010 à Johannesburg, Afrique du Sud, a formulé huit (8) recommandations et douze (12) décisions à soumettre pour examen dans la note de travail WP/05. Le rapport du MTF/2 est joint en **Appendice A** de la présente note.

1.2 La réunion de l'Equipe MTF/3 tenue en début de semaine consécutivement à la réunion du MET/SG dont il est question ici, a formulé **XX** décisions et **YY** recommandations à soumettre pour examen dans la note de travail WP/05. Le rapport provisoire du MTF/3 est joint en **Appendice B** de la présente note.

1.3 Le MET/SG est invité à procéder à l'examen de ces deux rapports ainsi que de l'état d'avancement de la mise en œuvre contenu dans la note de travail WP/05 et à prendre des décisions quant aux mesures à prendre.

2. Discussions

2.1 Le sous-groupe est invité à examiner les recommandations et décisions des réunions MTF/2 et MTF/3 telles que présentées dans la note de travail WP/05 afin d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre.

3. Mesures à prendre par le sous-groupe

3.1 Le sous-groupe est invité à:

- a) Prendre connaissance des informations contenues dans la présente note
- b) Examiner la note de travail WP/05 présenté par le Secrétariat et
- c) Statuer sur la voie à suivre.